



## **Déclaration liminaire au CTL du 5 juin 2014**

Après leur forte mobilisation, les agents de la Fonction publique doivent être entendus !

Avec plus de 250.000 participants et près de 120 manifestations et rassemblements organisés sur tout le territoire, la journée unitaire d'action des agents de la Fonction publique du 15 mai est une franche réussite. Les taux de grévistes sont significatifs et attestent de la détermination des personnels.

Réunies le 15 mai au soir, les organisations syndicales de la Fonction publique sont convenues de continuer de porter ensemble les revendications des agents en matière d'emploi et de rémunération.

Plus largement, la CGT estime que l'indispensable processus de mobilisation ainsi engagé, dont la journée du 15 mai marque une étape importante, s'inscrit pleinement dans la lutte nécessaire contre la politique d'austérité menée par le gouvernement.

Dans l'unité avec les autres organisations, la CGT Fonction publique exige de Marylise Lebranchu l'ouverture immédiate de négociations portant en particulier sur le dégel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation. Elle entend bien contraindre le gouvernement à revenir sur les scandaleuses déclarations de la Ministre selon lesquelles le dégel du point serait exclu dans le contexte économique actuel. Pour la CGT, l'augmentation des salaires est en effet précisément le moyen de relancer l'activité économique et de dégager des marges de manœuvre budgétaire. Et à la DGFIP, Bruno Bezard a tenté «un coup» à la veille du 15 mai, en annonçant le montant de la prime de 400 € pour les collègues de l'accueil: 400 euros, le prix de la paix sociale pour Bruno Bezard !

Le fait que les questions du pouvoir d'achat, de l'emploi, et de l'accueil soient au centre des revendications et des mobilisations des agents n'y est pas pour rien.

Si c'est toujours ça de pris pour les agents qui en seront bénéficiaires, la CGT Finances Publiques n'est pas dupe quant aux objectifs recherchés au travers de cette annonce. Véritable manœuvre dilatoire pour ne pas écouter les revendications des agents déjà exprimées le 20 mars, cette prime ne correspond nullement à leurs attentes.

Le caractère restrictif de son périmètre d'application va ainsi générer beaucoup de mécontents entre les exclus et ceux qui n'en auront qu'un paiement partiel. Véritable usine à gaz, le dispositif de recensement mis en place vient encore une fois rompre les collectifs de travail dans une logique accrue d'individualisation des carrières et des rémunérations.

Le mécontentement est durablement ancré à la DGFIP, ce qui rend légitimes les revendications des collègues en matière d'emplois, de rémunération, de conditions de travail ! Les chiffres de la grève du 15 mai avec un agent sur quatre en grève à la DGFIP sont le symbole de cette mobilisation. Et, clairement, les réponses données par le ministre, lors de l'audience intersyndicale DGFIP du 15 mai ne sont pas à la hauteur des attentes des agents de la DGFIP.

Concernant ce CTL, le document de synthèse annuel indique encore une fois que les charges de travail augmentent et qu'inversement, les effectifs diminuent. En effet, ce n'est ni plus ni moins que 173266 usagers qui ont afflué vers les accueils du département pendant la période de paiement en 2013 alors que nous avons perdu 64 agents C et 15 agents B depuis 2011 !!!

En tant qu'organisation syndicale, nous subissons aussi les suppressions d'emplois puisque la nécessité de service est de plus en plus souvent invoquée pour refuser des absences syndicales à nos militants.

Vous voulez nous annoncer des restructurations, mais sans document de travail préalable au comité. Pourtant elles ne vont sûrement pas améliorer les conditions de travail de nos collègues !

Pour couronner le tout, il faut s'adapter à l'agenda du ministre qui décide de visiter Cergy. Il faut donc faire tenir un CTL initialement prévu sur une journée, sur un après-midi à partir de 14h30. Ça n'est pas

sérieux.

Aux passage, la feuille de route qui a été indiquée aux OS ne précisait pas grand-chose... et surtout pas que les représentants du personnels seraient occupés par un conseiller du ministre, pendant que ce dernier passerait furtivement dans quelques services, où certains chefs ont été jusqu'à expliquer aux collègues ce qu'on peut dire à un ministre où pas.

Décidément, il y a bien peu de considération pour les agents et leurs représentants. En conséquence, les élus CGT ont décidé de ne pas siéger lors de ce CTL. Ils continueront malgré tout à revendiquer et dénoncer toutes formes d'attaques contre nos conditions de vie au travail et notre service public.